

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 07 SEPTEMBRE 2023

#### Membres présents

##### *Membres délibérants :*

Mme SALOMON Jeanne, personne accompagnée/habitante  
Mme BANNWARTH Carmen, personne accompagnée/habitante  
M. FAETIBOLD René, personne accompagnée/habitant  
M. MEYER Gérard, personne accompagnée/habitant  
Mme FELLMANN Martine, représentant les familles  
Mme BARRET-KAISER Evelyne, représentant les familles  
Mme SEREIN Dominique, représentant les administrateurs

##### *Membres consultatifs :*

M. BRAESCH Laurent, Directeur  
Mme ZUMSTEIN Karine, Cadre Supérieur de Santé  
Mme KLING Sabine, Animatrice  
Mme REMY Joanne, Diététicienne

#### Membres excusés

##### *Membres délibérants :*

M. ERHARD Serge, représentant les familles  
M. KLINGLER Guy, représentant les familles  
Mme ZWINGELSTEIN Françoise, représentant le personnel

#### Secrétaire de séance

Mme BERNAROT Gabrielle, secrétariat EHPAD Le Castel Blanc

La réunion débute à 10h00.

En l'absence de M. ERHARD, Président sortant excusé, M. BRAESCH, Directeur, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous et salue les nouveaux membres présents ; sont également excusés M. Guy KLINGLER, représentant des familles ainsi que Mme Françoise ZWINGELSTEIN, représentante des professionnels employés.

M. le Directeur informe l'assemblée que la Fédération Hospitalière de France (FHF) Grand Est tire la sonnette d'alarme et alerte M. le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace de la grande difficulté dans laquelle se trouvent les sept à huit mille EHPAD de France avec un déficit d'environ un milliard d'euros par manque de finances publiques.

## **1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2022**

Le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2023, préalablement envoyé aux membres du Conseil de la Vie Sociale et n'appelant aucune observation, est pris en compte et approuvé à l'unanimité.

## **2) Nouvelle composition du Conseil de la Vie Sociale**

### ***Représentants des habitants :***

Mme Jeanne SALOMON  
Mme Carmen BANNWARTH  
M. René FAETIBOLD  
M. Gérard MEYER

### ***Représentants des familles :***

M. Serge ERHARD  
Mme Martine FELLMANN  
Mme Evelyne BARRET-KAISER  
M. Guy KLINGLER

### ***Représentant des professionnels employés :***

Mme Françoise ZWINGELSTEIN Françoise

### ***Représentant du Conseil d'Administration :***

Mme Dominique SEREIN

### ***Siègent également, avec voix consultative :***

M. Laurent BRAESCH, Directeur  
Mme Karine ZUMSTEIN, Cadre Supérieur de Santé

S'ensuit un tour de table pour faire les présentations. Mme BANNWARTH, habitante depuis un an et demi se plaît bien au sein de l'établissement qui est renommé et qui lui a été conseillé par les assistantes sociales. M. MEYER, habitant, a également été agréablement surpris par l'accueil lors de son arrivée au sein de l'EHPAD et M. FAETIBOLD est satisfait du personnel et souligne l'excellence de l'animation.

M. le Directeur est ravi de ces messages positifs à relayer auprès des équipes et informe l'assemblée qu'il dirige cet établissement depuis 2012 et que cela est un honneur pour lui de travailler en collaboration avec cette assemblée ainsi que toutes les instances qui sont des lieux d'échange.

Il rappelle que les personnes accompagnées/habitant(e)s ainsi que les représentants des familles ont la parole libre et ont le pouvoir de faire remonter les demandes des usagers. A ce jour, aucune plainte ni réclamation n'a été réceptionnée pour 2023 (deux réclamations reçues en 2022).

### **3) Election du Président et du Vice-président**

Sont élus à l'unanimité :

↳ **Président du CVS :**

M. René FAETIBOLD, représentant des personnes accompagnées/habitant.

↳ **Vice-Présidente du CVS :**

Mme Martine FELLMANN, représentante des familles.

M. le Directeur leur adresse ses félicitations et en informera les administrateurs lors de la prochaine réunion. La séance du Conseil de la Vie Sociale est officiellement ouverte.

### **4) Règlement intérieur**

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui synthétise le règlement intérieur suite au décret N° 2022-688 du 25 avril 2022 et résume les missions du CVS quant à l'organisation intérieure, les activités de l'établissement, l'animation, les projets de travaux, etc... Il précise également la durée du mandat, à savoir que les membres du CVS sont élus pour trois ans, pouvant être renouvelable. Le secrétariat est assuré par l'établissement qui présente le compte rendu au Président pour validation puis diffusion pour approbation lors de la séance suivante.

Un rapport d'activité sera rédigé chaque année et présenté à la Collectivité Européenne d'Alsace ainsi qu'à l'Agence Régionale de Santé.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil de la Vie Sociale.

### **5) Règlement de fonctionnement et contrat de séjour**

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui synthétise la réactualisation du règlement de fonctionnement ainsi que du contrat de séjour préalablement envoyés aux membres du Conseil de la Vie Sociale. Toutes les modifications réglementaires ont été surlignées en jaune.

Après explications données en séance, le Conseil de la Vie Sociale adopte à l'unanimité la mise à jour du règlement de fonctionnement ainsi que du contrat de séjour tels que présentés par M. le Directeur, conformément à la législation en vigueur.

## **6) Bilan canicule**

M. le Président donne la parole à Mme ZUMSTEIN, Cadre Supérieur de Santé, qui précise qu'il n'y a pas eu d'hospitalisation durant l'été et que les IDE sont rodées (recours aux perfusions sous-cutanées en cas de refus de boisson ou apport de boisson gélifiée).

Les semaines les plus chaudes relevées s'étalaient du 10 au 24 juillet 2023 puis du 12 au 29 août 2023.

Points positifs : davantage de climatisations dans les parties communes et des emplois « canicule » avec onze journées dédiées en juillet et dix-huit en août.

## **7) Point d'étape Qualité/Environnement/Vaccination**

M. le Président donne la parole à Mme ZUMSTEIN, Cadre Supérieur de Santé qui informe l'assemblée de la décision de la Direction de transformer le COPIL HUMANITUDE en « COPIL Humanitude et suivi de la Qualité » validée par le COPIL. Les services logistiques, se réunissant mensuellement avec les soins et la Direction, feront aussi débat autour du suivi de la qualité.

HUMANITUDE :

- ✓ Suivi post LABEL : semaine du 11 août, finalisation de l'autoévaluation HUMANITUDE N+1 et de sa saisie.
- ✓ Synthèse des EPP : des améliorations dans certaines évaluations, des éléments à revoir pour d'autres. Seront revus lors des ateliers pour ce qui concerne la manutention relationnelle (4 ateliers prévus en septembre – 16 personnels soignants)
- ✓ Une nouvelle référente formée en juin, l'IDEC

Évaluation externe de l'établissement : 20/21 novembre pour l'EHPAD et 22 novembre pour le SSIAD ; test ANCODEA/SYNAE : visio le 05 septembre soir.

**Mise à jour de documents qualité, fiches de tâches et fiches de poste :**

- ✓ Processus d'admission
- ✓ Groupes inter établissements : Chute/ PAP/ Soins palliatifs-douleur (rassemble le médecin coordonnateur et la psychologue qui interviennent sur les 2 établissements, ainsi qu'un petit groupe de volontaires soignants, paramédicaux et encadrement).
- ✓ Prévention des infections associées aux soins et Auto-évaluation du nouveau DAMRI :
  - Évaluation rapide par le Cadre Supérieur de Santé : taux de satisfaction global, chapitre 1 = 78%
  - Bilan de la journée mondiale de l'hygiène des mains le 05 mai 2023 : 26 agents, 10 habitants et 5 visites avec ateliers et sensibilisations
  - Deux protocoles de soins réalisés avec les IDE (injections et VNI)
  - Bionettoyage : mise à jour des documents et protocoles en cours par la conseillère hôtelière et l'Équipe Mobile d'Hygiène Hospitalière.
  - Deux sessions de formations spécifiques au bionettoyage prévues fin septembre (huit professionnels concernés)
  - Une session programmée début octobre pour les Précautions Standards et complémentaires.

## **Port du masque :**

Fin du port du masque le 1er mai 2023 : M. le Directeur demande la responsabilisation de tous afin de porter un masque en cas de symptôme ou d'épidémie (voir affiches + écran dynamique (VISIBOX) au sein de l'EHPAD)).

## **Vaccination :**

La commande des vaccins contre la grippe a été réalisée – une campagne bi vaccination sera organisée cet automne.

**Enquête de satisfaction EHPAD et SSIAD** (voir document joint au PV) : des questionnaires de satisfaction ont été distribués ou envoyés à chaque personne accueillie dans l'EHPAD ou accompagnée par le SSIAD fin mars.

### **EHPAD**

- ⇒ 33 retours/120 distribués (27.5 %)
- ⇒ 97% satisfaction de l'accueil à l'EHPAD
- ⇒ TB satisfaction sur l'information sur les droits, délais entre demande et prise en soin à L'EHPAD, les horaires de visite, le fonctionnement général, les interventions du Service Technique, le sentiment de sécurité, l'écoute
- ⇒ Interventions, moyens, et matériel mis en place, animation et activités, relations avec le personnel sont satisfaisants
- ⇒ 60% des répondants disent ne pas connaître le CVS
- ⇒ 87% satisfaction sur les prestations
- ⇒ 84 % recommanderaient l'établissement

### **SSIAD :**

Globalement, de très bons retours de la prise en charge par le SSIAD avec des moyennes de 80% et plus de satisfaction. 26 retours de questionnaire sur 41 distribués (63%)

- ⇒ 85% de satisfaction
- ⇒ 93% recommanderaient le SSIAD

### **Personnel :**

Nouvelle psychologue à 80% au 11 septembre 2023.

Service civique : accueil de Lina TIFOUTI jusqu'en décembre 2023.

Des postes non pourvus ou non remplacés depuis début septembre. Quelques postes ont été remplacés par des intérimaires. Mais suite à des opérations et autres absences, la difficulté de recruter se fait sentir. Des réorganisations des soignants et ASH en faveur des soins sont ajustés chaque jour.

De nombreux accompagnements à des examens extérieurs par du personnel d'animation.

Prochaines formations du personnel : Maladie de Parkinson, HUMANITUDE session initiale, recyclage incendie et SST.

Difficulté de fonctionnement avec le groupement ambulancier qui est confronté à des difficultés liées à de l'absence également, conjugué à une activité forte cet été. Suite à une nouvelle FEI, une rencontre a été initiée au sein de l'EHPAD début août afin de clarifier certains éléments des demandes de transport.

Formation des bénévoles sur 3x ½ journée : 19 septembre, 3 octobre et 17 octobre par l'AREIPAH ; formation organisée sur site.

+ Proposition de faire revoir la charte des bénévoles par l'association.

+ Objectif de déterminer de manière plus approfondie leurs missions : rédaction d'un document ?

Rencontre le 20 juin 2023 de l'entreprise Envie autonomie, site de Montbéliard avec Mme Koenig et M. Walgenwitz :

- ⇒ Collecte de matériel médical (chez les particuliers ou entreprises) qui pourrait être reconditionné puis vendu ou loué.
- ⇒ Propose des pièces détachées, ou matériel complet, garantie deux ans.

### **8) Point d'étape travaux Pavillon Dr Hégy**

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui annonce que la réception des quatorze nouvelles chambres devrait avoir lieu vers mi-octobre et que l'établissement devrait être complet vers mi-novembre.

Il explique également que le retard de chantier de plus d'un an représente une perte d'environ 28.000,00 euros par mois en raison des chambres inoccupées.

Le déménagement est prévu le 09 novembre 2023.

### **9) Recueil des prix de journée 2023**

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui synthétise le recueil des prix de journée 2023 préalablement envoyé aux membres du Conseil de la Vie Sociale et qui n'appelle aucune observation particulière. Les prix restent corrects pour l'EHPAD Le Castel Blanc.

### **Perspectives des prix de journée 2024 :**

M. BRAESCH explique la situation financière difficile dans laquelle se trouve l'EHPAD suite aux différentes revalorisations salariales imposées par le législateur en cours d'année 2023 et à l'inflation (énergie, ...) avec un décalage entre le paiement de ces mesures et le versement des crédits (CEA et ARS). Il annonce une augmentation du prix de journée de 3 à 5 euros.

L'assemblée se résigne, au vu du contexte actuel, à donner un avis favorable à la tendance d'augmentation du prix de journée annoncé.

### **10) Convention de partenariat avec l'Unité Mobile de Gériatrie du GHRMSA**

M. le Président donne la parole à M. BRAESCH qui informe l'assemblée qu'une convention de partenariat a été mise en place entre le Groupe Hospitalier Régional Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA) et l'EHPAD-SSIAD Le Castel Blanc de Masevaux-Niederbruck, utilisateur des services de l'Equipe Mobile de Gériatrie (EMG).

Il explique les modalités d'intervention de l'Equipe Mobile de Gériatrie qui donne un appui médical et une expertise pour certaines problématiques.

Le Conseil de la Vie Sociale approuve à l'unanimité la convention de partenariat mise en place avec l'Equipe Mobile de Gériatrie.

## **11) EGALIM : télédéclaration 2022**

M. le Président donne la parole à Mme REMY, diététicienne, qui informe l'assemblée que la loi EGAlim 2 (adoptée le 18 octobre 2021) vise à protéger la rémunération des agriculteurs et à renforcer la contractualisation écrite pour la vente de produits agricoles. Elle fixe des seuils de chiffre d'affaires, des clauses de révision automatique du prix et des modalités de négociation dans la chaîne agro-alimentaire (elle complète et renforce la loi dite « EGAlim » du 30 octobre 2018).

M. le Directeur ajoute que cette loi est imposée aux EHPAD mais pas financée (dépassement du budget avec l'achat de produits locaux, BIO, ...).

*Voir télédéclaration 2022 préalablement envoyée aux membres du Conseil de la Vie Sociale.*

## **12) Bilan des animations et projets à venir**

M. le Président donne la parole à Mme KLING, animatrice :

Le séjour vacances du 12 au 16 juin a été très apprécié des habitants présents et la réservation pour 2024 a été validé par M. BRAESCH et faite auprès des propriétaires de la Vieille Colonie. 8 habitants ont bénéficié de ce séjour. Ce gîte est conforme aux normes de sécurité incendie. L'ensemble des locaux est sous détection et avait été validé par M. Éric HAAS, Responsable des services techniques.

Le barbecue à l'étang des pêcheurs le 29 juin auquel environ 45 habitants ont participé et apprécié la journée.

D'autres barbecues (deux dans chaque pavillon) ont été organisés et ont permis la participation de tous les habitants.

Durant l'été de nombreuses sorties ont été proposées aux habitants telles que la sortie chez Alba pour manger une glace, la sortie en ferme auberge (Hinterfeld et l'auberge des Dahlias), les sorties chez Poullaillon, ainsi que les sortie courses. Une sortie a été annulée en raison des fortes chaleurs et remplacée par une dégustation de coupes glacées au sein de la structure. Une soixantaine d'habitants ont bénéficié de ces sorties et plus de 40 habitants de la dégustation de coupes glacées au sein de l'EHPAD. Un grand merci aux bénévoles toujours présents pour nous accompagner permettant la participation d'un grand nombre d'habitants.

La plupart de ces sorties sont financées par l'association « S'wissa Schlessla » et l'EHPAD.

En plus de ces activités sont proposés des temps individuels en chambre et des activités « Flash » par les bénévoles, le service animation ainsi que le personnel.

Des soins esthétiques sont également proposés par la socio esthéticienne à l'ensemble des habitants dans un local situé au rez-de-chaussée du Pavillon Dr HEGY (article paru dans la presse + facebook).

Mme MARRON Christiane ancienne bénévole souhaite rejoindre à nouveau l'association « S'wissa Schlessla » et souhaite intervenir le plus souvent en UVP. M. JOBARD a également fait une demande pour rejoindre l'équipe de bénévoles.

Mme TIFOUTI Lina a rejoint le service animation dans le cadre du Service Civique. Lina est arrivée début juillet et sera parmi nous jusqu'au mois de décembre. Elle s'est très vite adaptée à l'animation et organise des activités avec les habitants.

### **Calendrier des projets à venir :**

- ↪ Vendredi 15 septembre se déroulera la journée à Houppach où un temps de prière sera consacré à la chapelle suivi d'un repas et d'une animation musicale. Environ 45 habitants seront présents ce jour.
- ↪ L'heure de la rentrée ayant sonné, contact sera pris avec M. FELLMANN Michel bénévole de « l'outil en main » ainsi que M. BLIND afin de fixer des dates pour des rencontres intergénérationnelles.
- ↪ Jeudi 21 septembre, une sortie vélo aura lieu dans les rues de Masevaux. La location de vélos, tricycles adaptés est faite auprès de l'association « Mediacycle » à Mulhouse et financée par l'association. Une quinzaine d'habitants environ bénéficiera de cette balade avec l'encadrement d'un policier municipal.
- ↪ Mardi 26 septembre : repas à thème avec au menus carpes frites. Kevin sera présent avec son Food truck.
- ↪ Mercredi 4 octobre : repas d'automne, le service animation travaillera d'après-midi ce jour pour la préparation et aide à la distribution du repas le soir.
- ↪ Mercredi 11 octobre : concert de flute de pan argentine.
- ↪ Mercredi 18 octobre : spectacle avec Anthony le magicien.
- ↪ Jeudi 19 octobre : concert avec le groupe « Hans Krainer » à titre bénévole. Le concert aura lieu dans la salle polyvalente de l'EHPAD.
- ↪ Une sortie aux journées d'octobre (Folie'Flore) sera également organisée entre le 05 et le 15 octobre.
- ↪ Trois séances supplémentaires d'immersion virtuelle vont être financées par l'association. Sur les trois séances un peu plus de 60 habitants participent à l'activité et sont enchantés de pouvoir s'évader le temps d'un instant. Les dates retenues sont :
  - jeudi 12 octobre 2023.
  - Jeudi 16 novembre 2023.
  - jeudi 07 décembre 2023.

## **13) Divers**

### ➤ Restauration :

#### **1. Nappage + serviettes :**

Les trois diététiciennes se réunissent tous les mois environ pour uniformiser leur pratique et avancer sur les différents projets en cours.

Le 04 avril 2023 a eu lieu une réunion du *Groupe Action Humanitude Restauration* avec en présence les diététiciennes, la cheffe de cuisine, une infirmière, une aide-soignante et six habitants.

Le sujet du nappage et des serviettes de table a été abordé :

*Nappes :*

- Actuellement : nappes en tissu colorées tous les midis, pas les soirs ; nappes blanches les dimanches et jours fériés ;
- Proposition : nappes en tissus midi et soir => les habitants souhaitent garder les nappes uniquement le midi et pas le soir et ils ne trouvent pas nécessaire de mettre des nappes blanches tous les dimanches (seulement pour jours de fête) ;



*Serviettes :*

- Actuellement : serviettes de table colorées tous les jours sauf dimanche où il y a des serviettes nacrées blanches => Les habitants ont émis le souhait de garder les serviettes en tissu colorées tous les jours même le dimanche, et de mettre les serviettes blanches uniquement pour les jours de fête.

L'ensemble des personnes présentes approuve ces propositions.

**2. Enquête de satisfaction des repas 2023 (document joint) :**

Mme REMY, diététicienne, fait la synthèse de l'enquête de satisfaction des repas 2023 préalablement transmise aux membres du CVS :

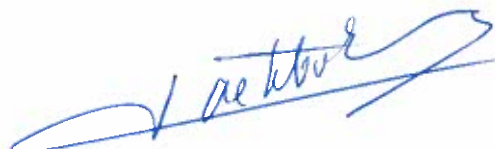
- ↗ 36 participants (personnes pouvant répondre au questionnaire) :
    - 25 ont répondu avec aide,
    - 11 ont répondu seul
  - ↗ Une majorité de « très satisfait » et « satisfait » ;
  - ↗ 78% de satisfaction générale (22% sans avis, 0% insatisfait) ;
  - ↗ Les satisfactions :
    - satisfaction des menus proposés (78%),
    - des textures adaptées (75%),
    - des horaires de repas (69%),
    - de la belle présentation des plats (67%) ;
  - ↗ Les points à améliorer :
    - hygiène des mains non observée à l'entrée en salle (39% effectué seulement) ;
    - la moitié des personnes interrogées ne savaient pas qu'ils pouvaient partager les repas avec leur proche au sein de l'établissement (53%).
- M. FAETIBOLD signale que les cuillères ne sont pas toujours propres ; le lave-vaisselle sera vérifié par les équipes.
- Subvention COM COM : M. le Directeur informe l'assemblée que la subvention accordée par la COM COM n'a pas encore été validée par la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président du Conseil de la Vie Sociale et M. le Directeur de l'établissement remercient les membres présents et souhaitent un bon appétit à tous.

M. FAETIBOLD réitère ses remerciements pour la confiance qui lui a été accordée.

La séance est levée à 12h10.

**Le Président,**



**René FAETIBOLD**